

L'Union Haute-Vienne des Délégués départementaux de l'Education Nationale s'associe pleinement à l'hommage du Président de la Fédération Nationale, Eddy KHALDI, que notre ami Guy BRUNET vous a transmis et c'est en toute affection que nous vous apportons tout notre soutien dans ces moments de chagrin où les souvenirs se bousculent, pour honorer notre amie Luce MAGNE. A vous, ses enfants et petits enfants, parler de Luce, c'est pour moi évoquer trois mots :

**- LAICITE**

**- INCLUSION**

**- CONFIANCE EN L'AVENIR**

**LAICITE**, je ne peux résumer la pensée de notre chère Luce sans évoquer la conclusion de son Edito dans notre bulletin interne DDEN INFORMATIONS d'Octobre 2016.

Je cite :

*« Notre principale préoccupation sera de continuer à faire vivre l'Ecole Publique Gratuite et Laïque afin que chaque élève puisse s'épanouir pour devenir un citoyen libre et autonome ».*

Pour elle, **la Laïcité** n'a nul besoin de qualificatif(s) selon les idées philosophiques, religieuses, politiques, syndicales... sans ordre de préférence. C'est ce ferment qui nous rassemble pour le « fameux vivre ensemble » qui demande à chacun de respecter, de séparer la sphère publique de la sphère privée. Voilà donc pour moi l'héritage de Luce.

J'ai dit ensuite :

**INCLUSION** . C'est un raccourci de l'engagement professionnel de Luce dans sa carrière « exemplaire » au service de l'Education Nationale.

J'évoquerai brièvement nos entretiens sur le handicap à l'école élémentaire et l'accueil des enfants depuis la loi de 2005. Je reprendrai les termes de la conclusion d'un pré-rapport à l'initiative de l'ONU. Pré-rapport établi suite à la visite d'une enquêtrice spéciale ( Madame Catalina Devandas-

Aguilar ) du 3 au 13 Octobre 2017 et présenté à Paris devant des représentants du gouvernement et des membres de la presse : « Handicap et Inclusion scolaire l'ONU nous livre une photo de la France » en présence de Sophie Cluzel secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargée des personnes handicapées.

Le rapport définitif doit être remis à l'ONU en Avril 2019.

Luce Magne a lu avec intérêt ce pré-rapport et a fait part de son plein accord quant à ses conclusions. Parmi toutes les observations, l'enquêtrice spéciale a insisté sur les questions de scolarisation des enfants et adolescents en situation de handicap.

Je ne citerai que quelques extraits :

*« Les enfants handicapés inscrits dans des établissements d'enseignement général sont en butte à de multiples obstacles qui empêchent l'égalité d'accès à l'éducation :*

- 1- absence de formation spécialisée pour les enseignants et les AVS, de programmes scolaires adaptés et d'aménagements en salle de classe ;*
- 2- chevauchements et manque de coordination des acteurs et des associations fournissant un accompagnement scolaire ;*
- 3- enfants handicapés placés et isolés dans des établissements médico-sociaux de type résidentiel où ils ne bénéficient pas d'une égalité d'accès à une éducation de qualité. »*

Je ne peux terminer sans penser à cette confiance que Luce mettait en l'avenir.

Humaniste, militante, courageuse,

Merci Luce pour tout ce que tu as apporté.

*Michel Joussain,*

*Président d'Honneur de l'Union Haute-Vienne des Délégués Départementaux de l'Education Nationale*